

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le changement d'heure, des journées plus longues et l'arrivée des beaux jours annoncent le retour du printemps.

Les travaux du contrat rural vont débuter prochainement par la rénovation de la salle polyvalente qui sera inutilisable au moins 4 mois.

La réfection du lavoir de Bichereau, subventionnée à 80 % par le conseil général, a commencé et devrait se terminer fin juin.

La demande d'attribution d'un abri de bus sur Les Marais a été faite auprès du Conseil général. Le dossier a été transmis à la Direction des Transports

Les ralentisseurs et places de parking sur le hameau de Bichereau seront mis en place courant avril.

Une demande de subvention pour les ralentisseurs rue de Verdun est en cours d'instruction.

Notre demande de réserve parlementaire pour l'achat d'un nouveau véhicule communal a été validée. J'en profite pour remercier Monsieur le Sénateur Hyst pour sa contribution de 50% du prix d'achat.

Deux radars pédagogiques solaires vont être installés ainsi qu'un panneau d'informations.

Voilà un bilan des travaux réalisés ou à venir, malheureusement la forte baisse de dotation de l'Etat envers les communes nous oblige à rester très prudents.

Une décision importante devra également être prise avant la fin de l'année. Quelle communauté de communes rejoindre en 2016 ? Nous organiserons une réunion publique afin de connaître votre opinion.

Je remercie Madame Arduise pour son travail durant ses 10 mois de mandat. Je lui souhaite la concrétisation de ses projets personnels.

Nous vous attendons nombreux au Troc'plantes et à la fête de la musique.

Respectueusement

Yves ROY



p. 9
La réfection du lavoir de Bichereau



p. 17-18
Gérer les espaces verts autrement



p. 12 Troc'plantes et semences
le 12 avril

p.2 : Le point sur votre équipe municipale
p.3 : En direct de la mairie : infos diverses
p.4 : Brèves de conseil
p.5 : Commémoration guerre d'Algérie
p.6-7 : Ça vous concerne : en bref
p.8 : Economie d'énergie des bâtiments
p.10-11 : Conseil des jeunes
p.12-13 : Ca se passe par ici

p.14 : Portraits au marché
p.15-16 : Les déperditions d'énergie
p.19-21 : La vie des associations
p.22-24 : Les oiseaux du printemps
p.25: Infos utiles
p.26-27 : Agenda
p.28 : La vie des artisans

Écrire à : adresse.equipe.thoury@gmail.com
pour recevoir le TACOT sur votre boîte mail
plutôt que dans votre boîte aux lettres,
en précisant vos nom,
prénom, adresse mail
et postale



LE POINT SUR VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite au décès du 4^{ème} maire adjoint Didier Petit en décembre 2014, et la démission de la 2^{ème} maire-adjointe Caroline Arduise, votre équipe municipale compte aujourd'hui 13 conseillers. Pour poursuivre toutes les missions en cours et mener à bien les futures actions, deux nouveaux adjoints ont été élus. Les représentations des adjoints dans les différents syndicats ont également été redistribuées.

VOS ADJOINTS

José Tomas reste 1^{er} adjoint, Djamilia Amour passe de 3^{ème} à 2^{ème} adjoint, Benoit Savary a été élu 3^{ème} adjoint et Denis Chollet 4^{ème} adjoint.

1^{ER} ADJOINT



José
TOMAS

2^{ÈME} ADJOINT



Djamilia
AMOUR

3^{ÈME} ADJOINT



Benoît
SAVARY

4^{ÈME} ADJOINT



Denis
CHOLLET

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION SEINE ET LOING (SMEP)

Titulaires : Denis CHOLLET et Grégoire TOUZEAU
Suppléants : José TOMAS et Djamilia AMOUR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLES (SIVOM)

Titulaires : Yves ROY et René DEMONT
Suppléants : Michèle TURCI et Djamilia AMOUR

MISSION LOCALE

Titulaire : José TOMAS
Suppléant : Hélène DECRESSAT

SYNDICAT MIXTE POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE PRÉVERT DE LORREZ-LE-BOCAGE ET SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DU CANTON DE LORREZ-LE-BOCAGE

Titulaires : Benoît SAVARY et Djamilia AMOUR
Suppléants : Virginie LAROCHE et René DEMONT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE NEMOURS ET SYNDICAT MIXTE DES INSTALLATIONS SPORTIVES DES COLLÈGES DE LA RÉGION DE NEMOURS

Titulaires : José TOMAS et Grégoire TOUZEAU
Suppléants : Yves ROY et Denis CHOLLET

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Titulaire : Benoit SAVARY
Suppléant : Jean-Benoît Régy

CNAS

Représentant des élus : Djamilia AMOUR
Suppléant : Hélène DECRESSAT

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Délégué titulaire : Benoit SAVARY

LES CHANGEMENTS DANS LES SYNDICATS

◀ Ci-contre les syndicats dont un ou plusieurs représentants (titulaires ou suppléants) ont du être réélus.

LISTE DES NOUVEAUX RÉFÉRENTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Finance et budget
José TOMAS

Bâtiments communaux
et assainissement
Benoît SAVARY

Jeunesse et sport
Djamilia AMOUR

Sécurité et voirie
Denis CHOLLET



Alain
BARTHOUX

Environnement
et Écologie
Alain BARTHOUX



Virginie
LAROCHE

Communication
et culture
Virginie LAROCHE



Grégoire
TOUZEAU

Comité des fêtes
Grégoire TOUZEAU


RENCONTRE AVEC LA DÉPUTÉ VALÉRIE LACROUTE

Le 9 janvier, l'équipe municipale et quelques administrés ont eu l'honneur de rencontrer notre député de Seine-et-Marne et maire de Nemours, madame Valérie Lacroute et son secrétaire Pascal Aujard. Très utile et enrichissante, cette rencontre a permis de présenter à notre député les projets, ambitions et difficultés de notre commune, durant près de 3 heures. Valérie Lacroute a aussi reçu deux personnes de notre village.



LES QUESTIONS RÉPONSES

DE LA BOÎTE À IDÉES !

TON IDÉE + MON IDÉE
= J'  MON VILLAGE !

? Est-il possible de mettre la rue de Chantemerle en sens unique sauf pour les engins agricole (circulation interdite dans le sens de la descente) ?

R Il semble difficile de rendre la rue en sens unique.

? Est-il possible d'installer un robinet dans le haut du cimetière ?

R Ce projet va être étudié. Il peut être envisagé la pose d'un récupérateur d'eau avec robinet.

? Concernant le proposition de mettre les rues Petite et Traversière en sens unique, il est important de prendre en compte le fait que les habitants de la rue des Demoiselles passent par ces rues, et que le carrefour rue de Flagy est dangereux. Trop de voiture stationnent sur les trottoirs, ce qui nuit à la sécurité des piétons.

R Ces questions seront traitées par la Commission sécurité voirie.



OÙ TROUVER LA BOÎTE À IDÉES ?

A l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture de la mairie et de la poste.
Envoyez aussi vos idées par mail à :
adresse.equipe.thoury@gmail.com

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DEPARTEMENTAL DU 29 MARS

POUR THOURY :

Nombre d'inscrits : 494
Nombre de votants : 265
Nombre de blanc : 21
Nombre de nuls : 2
Nombre de votes exprimés : 235

Taux de participation : 53,64 %

Bernard COZIC et Isoline MILLOT
Union pour un Mouvement Populaire:
138 voix (58,72 %)

Renaud PERSSON et Chantal
ROUSSELET
Front National : **97 voix (41,28 %)**

POUR LE CANTON DE NEMOURS :

Taux de participation : 48,53 %

Bernard COZIC et Isoline MILLOT
Union pour un Mouvement Populaire:
57,76 %

Renaud PERSSON et Chantal
ROUSSELET
Front National : **42,24 %**



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Le recensement a eu lieu du 15 janvier au 14 février 2015.
Un grand merci à l'ensemble des habitants pour leur réactivité et pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé à Yannick Primard, agent recenseur.

Merci également à elle pour son implication.

Le taux de réponse frôle les 100 %!
319 bulletins pour les logements d'habitation ont été collectés.

A noter le grand succès du recensement par internet puisque 420 bulletins individuels sur 662 ont été remplis par ce biais.



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2015

Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires

Les sommes perçues au titre du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires seront encaissées et reversées à la CCBG, auquel la compétence en matière de fonctionnement des écoles a été transférée.

Délégation de service public pour l'exploitation du service de l'assainissement

Le contrat d'affermage du service public de l'assainissement avec la société SAUR arrive à échéance le 19 octobre 2015. Pour pouvoir démarrer la gestion de ce service en début d'exercice civil et se donner plus de temps pour décider de sa gestion, un avenant de prolongation sera signé jusqu'au 31 décembre 2015.

Constitution de la Commission "Délégation de service public"

Une nouvelle commission en charge de l'ouverture des plis concernant les offres des candidats et d'émettre un avis dans le cadre des procédures de délégation de service public est créée. Après vote des membres du conseil, les titulaires sont René Demont, Jean-Benoît Régy, José Tomas. Les suppléants sont Denis Chollet, Benoît Savary et Grégoire Touzeau.

Engagement des dépenses d'investissement 2015

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager et mandater des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2015 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2014.

Élection d'un 4^{ème} adjoint et des titulaires des syndicats

Suite au décès de Didier Petit, Benoît Savary a été élu 4^{ème} maire adjoint.

Il a également été procédé aux élections des candidats aux postes de titulaires tenus par Didier Petit.

Le nouveau délégué titulaire au SMEP est Denis Chollet

Le nouveau titulaire au SIVOM est René Demont.

Le nouveau titulaire au RPI est Benoît Savary.

Informations diverses

- Suite à une demande du SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) concernant la préparation de ses travaux 2016, le conseil annonce le projet de réaliser l'enfouissement des réseaux secs à Bichereau.

- La période de stage de Gwénaëlle Bigot étant terminé, le conseil approuve sa titularisation.

- La Commission Environnement et Écologie a réalisé un dossier sur l'aménagement et la gestion différenciée des espaces verts, 1^{ère} étape en vue de la participation au concours des villages fleuris.

- Les comptes-rendus des conseils municipaux peuvent vous être envoyés par mail. Formulez votre demande à adresse.equipe.thoury@gmail.com
- Les réunions de conseil sont publiques, vous pouvez y assister. Vous pouvez aussi poser des questions ou faire des remarques en envoyant un courrier en mairie.

BON À
SAVOIR

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

Élection d'un 4^{ème} adjoint

Suite à la démission de Caroline Arduise en date du 05 février 2015, Djamila Amour devient 2^{ème} adjoint, et Benoit Savary 3^{ème} adjoint. Denis Chollet a été élu 4^{ème} adjoint.

Élections des nouveaux délégués aux syndicats (voir page 2)

Rénovation de la salle polyvalente

Pour mener à bien ces travaux, dans le cadre du contrat rural signé avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Conseil Général de Seine-et-Marne, une consultation a été lancée afin de désigner les entreprises chargées de la réalisation des travaux. Sept entreprises sont retenues (NC pour le lot gros oeuvre/cloisons, CHAMOLLE pour le lot charpente/bois/couverture, MPP NORBA pour le lot menuiserie alu/serrurerie, SEEE G MARTIN pour le lot Menuiserie bois, SENART THERMIQUE pour le lot Plomberie/VMC, CHASTRAGNAT pour le lot Electricité, FELDIS LEVIAUX pour le lot Peinture. Le montant hors taxes sans option des travaux s'élève à 149 996 €.

Emprunt pour le financement du contrat rural

Le contrat rural concerne la réhabilitation de la salle polyvalente, la réhabilitation d'une grange en centre technique municipal, la création d'un logement de fonction. Le conseil a accepté un prêt à court terme (36 mois) de 240 000 € en avance de subventions (taux à 1,80%), un prêt à taux fixe sur 15 ans au taux de 1,68% pour un montant de 225 600 €.

Mise en non valeur de la créance de la SNC THOURY

La somme de 3211,23 € due par la SNC Thoury-Ferrottes est considérée comme irrécouvrable, cette société n'existant plus et les tentatives de recherche étant restées vaines.

Redevance d'occupation du domaine public pour ERDF

La redevance sera due par ERDF au taux maximum.

Informations diverses

- Abribus aux Marais : le maire a sollicité le GC77. Notre dossier a été transmis à la Direction des Transports.

- Suite à la demande de subvention pour la restauration du lavoir de Bichereau, une aide financière de 13 932€ nous est attribuée.

- Une subvention au titre de la réserve sénatoriale pour l'acquisition d'un nouveau véhicule communal est accordée par Jean-Jacques Hyst à hauteur de 50 % du montant total.

- La commission permanente du Conseil régional d'Ile-de-France a voté la 3^{ème} opération de notre contrat rural pour la création d'un logement de fonction et nous accorde comme prévu une subvention de 31 500 €.

- GRDF va mettre en place un nouveau dispositif de compteur et devra changer l'ensemble des compteurs. Il demande l'autorisation de mettre en place un concentrateur dans le bâtiment communal moyennant une redevance. Le projet devrait se concrétiser fin 2017 et une délibération devra être prise.

- Un riverain du bar demande qu'une solution soit apportée aux problèmes de nuisances sonores et comportementales des clients.

ÇA VOUS
CONCERNE



53ème ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

La loi du 6 décembre 2012 relative à la reconnaissance du 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu en Algérie, comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Message de Jean-Marc Todeschini,

Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (19 mars 2015)

En cette journée nationale, le pays rend un hommage solennel à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Cette période de notre histoire a donné lieu à tant de souffrances et d'incompréhensions. Ces douleurs qui sont encore vives pour ceux qui les ont vécues se sont imprimées dans notre mémoire collective. Et aujourd'hui c'est autour de ces souvenirs partagés que les Français se rassemblent avec émotion.

Personne n'a oublié les combattants de ces conflits : appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole et d'Afrique du Nord. Tous ont servi courageusement la France

durant une guerre qui a trop longtemps tué son nom. La France se recueille aujourd'hui avec humilité en souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Personne n'a oublié non plus les victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, qui ont payé de leur vie ces déchirements dramatiques. Nous pensons à leurs familles qui s'engagent pour préserver leur souvenir.

Personne n'a oublié enfin tous ceux et toutes celles qui ont dû quitter la terre qui les avait vus naître pour en rejoindre une autre que, pour la plupart, ils n'avaient jamais foulée. Personne n'a oublié qu'ils n'y furent pas toujours accueillis comme les fils et filles de France qu'ils étaient.

Aujourd'hui, ce sont toutes ces mémoires qu'il faut rassembler, pour honorer dans un même hommage tous ceux qui sont tombés ou qui ont souffert. Le souvenir de ces femmes et de ces hommes nous oblige. A tous, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité qu'elle ne cessera jamais de leur témoigner.

Il faut faire entrer leur souvenir dans notre mémoire nationale, au nom de la vérité, du respect et de la tolérance, parce que ce n'est que de la vérité que surgit l'espérance, parce qu'il n'y a que la vérité qui nous protégera des discours extrémistes, parce que nous devons la vérité aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque.

Voilà pourquoi il faut inscrire la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans nos paysages, nos villes et nos villages comme dans les âmes et les cœurs des Français.

Voilà pourquoi il faut que nous soyons capables de parler de cette histoire et d'en faire un instrument d'éveil des consciences citoyennes, contre toutes les haines et toutes les violences. Le défi est grand mais cette journée de commémoration est une belle promesse d'avenir. Elle rappelle aussi que de part et d'autre de la Méditerranée, cette histoire a tracé entre la France et l'Algérie un destin commun qu'elles partagent aujourd'hui en luttant côte à côte contre la menace terroriste. Puisse cette journée maintenir vivant le souvenir des victimes et nous inviter à construire ensemble une mémoire partagée, qui a toujours été le fondement de l'amitié entre les peuples.

Jean-Marc Todeschini



COMMÉMORATION A THOURY

La cérémonie a eu lieu le jeudi 19 mars après-midi au monument aux morts.

Monsieur le Maire a lu le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire (ci-contre)



ÇA VOUS
CONCERNE



UN ABRIBUS A BICHEREAU

Pour la première fois dans le hameau, un abribus a été posé. Il porte le nom de "Didier Petit" en hommage à notre maire adjoint, décédé en décembre 2014, et qui habitait Bichereau.

L'abribus se trouve dans la rue principale, à 100 mètres de l'ancien arrêt. La structure moderne et sobre s'intègre bien dans la rue. Les travaux ont été réalisés suite à l'aide financière de la sénatrice Colette Mélot avec sa réserve parlementaire. La mairie a également envoyé un courrier au Conseil général pour le financement d'un abribus aux Marais.

Le nouvel arrêt entrera en fonction à la rentrée scolaire de septembre 2015. En effet, aucune modification d'arrêt n'est possible en cours d'année. A ce moment-là, le panneau bleu de position d'arrêt sera déplacé et de nouveaux zebres seront dessinés sur le sol.



Emplacement de l'ancien arrêt



Emplacement du futur arrêt "Didier Petit"



BARRIÈRES DE SÉCURITÉ POUR LA GARDERIE

Des barrières ont été installées devant la garderie de Thoury, sécurisant ainsi les entrées et sorties des enfants. Cela évite également le stationnement des véhicules.

Des travaux se déroulent actuellement dans la cour de la garderie, qui est aussi l'ancienne école du village. La cabane en parpaing des toilettes a été détruite afin de pouvoir agrandir l'espace de jeu des enfants.



TRAVAUX DANS LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux du contrat rural vont débuter prochainement par la rénovation de la salle polyvalente. La première réunion avec le chef de chantier est prévu le 13 avril. Le chantier va démarrer fin avril pour une durée prévisionnelle de 4 mois. Pour ces travaux, 34 entreprises ont répondu à l'appel d'offre ! 7 ont été retenues. Durant la période des travaux, la location de la salle des fêtes sera suspendue. La municipalité vous propose une location de tente pour vos réceptions (voir p.13).

DESSERTE DU CAR DU COLLÈGE DANS LES HAMEAUX : C'EST ENFIN GAGNÉ !

Il aura fallu du temps et beaucoup d'énergie pour obtenir que le car du collège de Lorrez-le-Bocage marque l'arrêt dans les hameaux de Bichereau et des Marais. A force de sollicitations et de pétitions, c'est enfin chose faite. C'est un grand virage pour la sécurité des enfants qui devaient jusqu'à présent marcher 1,7 km, au péril de leur sécurité.



LES PETITS ÉLÈVES JARDINIERS



A l'initiative de la Commission communale Environnement et Écologie et avec le soutien du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal) et des maîtresses de l'école de Thoury, des bacs surélevés de jardinage ont été installés dans la partie engazonnée de la cour de l'école. Restent encore quelques aménagements à faire afin de rendre la zone utilisable par les enfants.



APPEL AUX USTENSILES DE JARDIN !

Vous disposez de petits outils (à main), d'arroseurs, ou de plants de légumes ? Faites-en don à l'école de Thoury. Ils seront très utiles aux petits élèves jardiniers !

EN BREF, LES DERNIÈRES NOUVELLES

Une demande d'attribution pour un abribus aux Marais auprès du Conseil général a été faite. Le dossier a été transmis à la Direction des Transports.

Les ralentisseurs et places de parking sur le hameau de Bichereau seront mis en place courant avril.

Une demande de subvention pour les ralentisseurs rue de Verdun est en cours d'instruction.

Notre demande de réserve parlementaire pour l'achat d'un nouveau véhicule communal a été validée. Le Sénateur Hyst a attribué une subvention de 50 % du montant d'achat.

Deux radars pédagogiques solaires vont être installés à Bichereau et aux Marais.

RAPPEL DE CIVISME ET DE RESPECT ENTRE VOISINS



Afin de préserver la qualité de vie de chacun, l'application d'un certain nombre de règles de vie est à respecter. Parmi elles, le respect des jours et horaires pendant lesquels les travaux de jardinage et bricolage gênants sont autorisés.

L'article 6, de l'arrêté n° 00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996, stipule :

"Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7h à 20h les jours ouvrés
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h."



MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une convention, concernant le Conseil en énergie partagée (CEP) a été signée début juillet 2014 entre le SDESM (Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne) et la commune de Thoury-Ferrottes. Ce dispositif permet à des petites communes de bénéficier d'un audit et d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux afin de réduire la facture.



Dans un premier temps, les factures de gaz et d'électricité des différents bâtiments communaux sur les 3 dernières années ont été analysées.

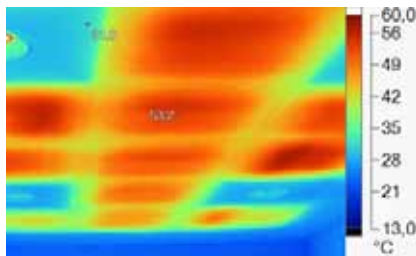
Dans un second temps, une visite a été organisée le mercredi 18 février avec 2 conseillers du SDESM, MM Roy et Régy (délégué suppléant au SDESM) afin de réaliser un état des lieux des bâtiments et leur occupation.

Compte tenu des travaux de rénovation prévus en 2015 dans le cadre de contrats ruraux (subventionnés par le département et la région) pour la salle des fêtes et le centre technique municipal, ces bâtiments ont été exclus de la visite.

La visite a débuté par l'école et la mairie. Ce fut l'occasion de constater que des fenêtres seraient à remplacer dans la salle du conseil et que des travaux concernant l'isolation de la toiture ont été identifiés. En effet, la toiture représente un des principaux points de déperdition de chaleur (données avec diagramme).

Les conseillers du SDESM nous ont indiqué que le syndicat allait prochainement effectuer des commandes groupées pour des matériaux visant à optimiser l'isolation de bâtiments communaux, ceci permettra aux communes d'obtenir des tarifs moins chers et de réaliser des économies.

▼ Les zones chaudes et froides du plafond de la bibliothèque apparaissent



LES MISSIONS DU CEP

Lorsque le CEP intervient sur une commune, il travaille en deux étapes : La première étape consiste à réaliser le bilan énergétique de la commune sur la base de ses factures. L'objectif de ce bilan est d'obtenir un état des lieux énergétique du patrimoine communal intégrant l'ensemble des énergies (électricité, gaz, fioul, bois...). Cela concerne aussi bien le patrimoine bâti que l'éclairage public et les véhicules municipaux. A l'issue de ce bilan, les principaux bâtiments consommateurs d'énergie sont identifiés et font l'objet d'une visite permettant d'établir un premier conseil d'orientation énergétique. La commune dispose donc après cette première étape d'un état des lieux énergétique de son patrimoine et d'un plan d'action d'optimisation de son patrimoine.

La seconde étape s'inscrit dans la durée puisque le conseiller en énergie partagé reste au service de la commune pour mettre à jour régulièrement le bilan énergétique et accompagner la collectivité dans tous les projets liés à l'énergie et à la rénovation de son patrimoine.

La méthodologie et les missions du CEP ont été définies par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui subventionne aujourd'hui les deux postes du SDESM.

LES APPAREILS DE MESURE

Le thermomètre peut mettre en évidence les problèmes de température ambiante et de température ressentie par les usagers. Sur les réseaux, il permet d'évaluer les températures de départ et de retour en chaufferie ou d'observer ponctuellement les absences d'isolation.



Le télémètre laser mesure les surfaces et les volumes des bâtiments afin de ramener les consommations des bâtiments à des consommations au m².



La thermographie infrarouge permet d'obtenir une image thermique d'une scène afin de détecter des désordres invisibles à l'œil nu (défauts d'isolation, ponts thermiques, courants d'air, encrassement de l'installation de chauffage...).



RÉFECTION DU LAVOIR DE BICHEREAU

Le lavoir de Bichereau, depuis plusieurs mois, menaçait de s'effondrer. Suite à la demande de la Mairie auprès du Département de Seine-et-Marne, une subvention de 13 932 € englobant l'acquisition, la réhabilitation et l'aménagement de chemins de randonnée ainsi que la restauration du lavoir de Bichereau a pu être obtenue. Grâce à cette démarche, les travaux sont subventionnés à 80 % !

Les travaux de réfection du lavoir ont ainsi débuté lundi 2 mars. Ils sont réalisés par "Initiative 77", une entreprise qui aide à la réinsertion de jeunes en difficultés. Le chantier devrait se terminer fin juin.

Le lavoir bénéficiera d'une toilette complète : Un pan de mur a été abattu afin de le reconstruire. Les tuiles ont été enlevées, la charpente consolidée, un mur en brique construit, etc.

Tous les travaux réalisés respectent la nature même de l'ouvrage afin qu'il soit pleinement intégré à son environnement.

Au programme également, la confection d'un nichoir à oiseaux et de deux "hôtels à insectes". Les enfants de l'école de Thoury en construiront un dans la cour, côté jardin, et les jeunes du CMJ confectionneront celui qui sera installé près du lavoir.





CARNAVAL : "NOUS NE PENSIONS PAS QU'IL Y AURAIT TANT DE MONDE !"

Lors de la cérémonie de la galette, nous avons rencontré les anciens qui s'étaient engagés à apporter des crêpes et des confitures suite à notre demande. Nous remercions donc ces personnes.

Mardi matin à 11h30, nous avons installé et accueilli les personnes qui nous ont apporté la nourriture. Nous avons aussi décoré la salle de ballons et confétis.

A notre grande surprise, beaucoup sont arrivés déguisés, y compris les adultes qui se sont d'ailleurs bien impliqués.

Vers 14h30, nous sommes partis faire un tour dans Thoury, déguisés.

Lors de cette fête, malgré le froid, nous en avons profité pour faire des jeux de société.

Nous avons également été aidés pour le rangement par les personnes présentes.

En conclusion, nous aimerions réitérer cet événement en plus grand, en compagnie également des anciens pour garder le lien intergénérationnel.

MERCI !

Cette page a été rédigée par les membres du CMJ.





ENVIRONNEMENT

La 1^{ère} semaine des vacances d'avril, les jeunes du CMJ participeront à la construction d'une maison à insectes dans le cadre de la réhabilitation du lavoir de Bichereau.

Les jeunes entre 13 et 17 ans qui sont intéressés sont invités à se faire connaître rapidement auprès des jeunes conseillers. ATTENTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

NOS IDÉES POUR LE CARNAVAL 2016 :

- De la musique pour accompagner le défilé
- Un concours de déguisement
- La fabrication de « chars » décorés pour le défilé.

Nous aurons besoin de la solidarité des habitants pour la récupération d'objets et structures pour fabriquer nos véhicules, ainsi que pour le fabrication des chars.

Tous les volontaires sont les bienvenus !

▼ Merci à l'association **Thoury Babel** qui a aidé le CMJ pour la logistique et encadré le défilé.



VENTE DE MUGUET

Le CMJ et l'association Thoury-Babel tiendront un stand de vente de muguet - sous réserve de clochettes en quantité suffisante. Les fonds ainsi recueillis serviront au financement d'activités à destination des jeunes du village et à l'organisation de rencontres intergénérationnelles.



APPEL À LA POPULATION :

Vous souhaitez aider les jeunes du CMJ à développer des activités, déposez vos bouquets de muguet au stand Thoury-Babel/CMJ du vide-grenier.

CARTES POSTALES



Les jeunes du CMJ ont participé à l'aventure de COUR COMMUNE, concernant la confection de cartes postales. Deux animatrices les ont encadré lors d'une sortie photos. Ils ont ensuite cherché une légende pour toutes leurs photos sur le principe du "cadavre exquis". Ce jeu, qui consiste à faire composer une phrase par chaque personne sans qu'aucune d'elles n'ait connaissance des précédents mots, a donné des résultats étonnants !



LE CMJ CONSEIL DES JEUNES

INVITE LES JEUNES DU VILLAGE AGÉS DE 13 ANS A 17 ANS A PARTICIPER À UNE

CHASSE AUX TRÉSORS

DANS LE VILLAGE

SAMEDI 25 AVRIL A 14 h

Rendez-vous place de la mairie.
Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.

ÇA SE PASSE
PAR ICI...



LES LOUPIOTS DE L'ORVANNE

L'association des parents d'élèves du RPI Dormelles/Flagy/Thoury a organisé un loto le 28 mars au profit des écoles du RPI. La municipalité de Thoury a fait don de 8 bons d'achat de 20 € valables sur le marché du mercredi.



L'association a pour vocation :

- de contribuer à la prospérité et au bien-être des enfants
- de favoriser le dialogue et les contacts constructifs entre les parents, le personnel enseignant, les personnels travaillant dans les écoles, les autorités scolaires, les mairies et tous autres intervenants, dans l'intérêt des enfants scolarisés
- de transmettre aux autorités scolaires les suggestions des parents d'élèves en matière d'administration et d'organisation
- d'aider les parents dans leur rôle éducatif, surtout là où il se recoupe avec celui de l'établissement scolaire
- d'offrir à tous les parents d'élèves accueil et soutien
- en dehors du cadre scolaire, organiser et promouvoir diverses activités périscolaires et événements ou manifestations à caractère ludique, sportif ou culturel.

Renseignements : 06 76 09 50 92

RADAR A L'HORIZON



Depuis le 25 mars, l'Etat a fait installer un radar à hauteur du golf de Thoury sur la départemental D219 de Voulx à Montereau.

MESSE A THOURY

La célébration annuelle de la messe dans l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Thoury aura lieu le 5 juillet 2015.

1ER TROC'PLANTES ET SEMENCES A THOURY

La Commission Environnement et Écologie organise le premier Troc'plantes et semences, avec la participation de SEINE-ET-MARNE ENVIRONNEMENT (SEME), des associations l'AVHOL et ENVIRONNEMENT BOCAGE GÂTINAIS, ainsi que le magazine OREINA spécialisé sur les papillons. La nouvelle association LA CURIEUSE tiendra un stand de petite restauration et la buvette.

Le principe est simple : vous ne voulez plus de certaines de vos plantes, ou vous avez trop de boutures... au lieu de les jeter au compost, pourquoi ne pas en faire profiter les autres, les échanger contre de nouvelles plantes ou contre des magazines sur le jardinage et la nature ?

L'installation est gratuite. Venez avec vos tables et chaises et installez-y vos surplus de plantes.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS 2016

La municipalité de Thoury projette de s'inscrire au concours des villages fleuris en 2016.

Cela laisse un an. Le temps de refaire une beauté aux espaces verts communaux, de les agrémenter intelligemment, sans produit chimique et dans le respect du maintien de la biodiversité. Cela laisse également le temps aux particuliers qui souhaitent participer au fleurissement de la commune d'enrichir leurs jardinières et leurs parterres de fleurs. .

APPROPRIEZ-VOUS LES PARTERRES DEVANT CHEZ VOUS

Vous souhaitez jardiner vous-même les délaissés communaux au pied de votre maison ? Parlez-en au maire ou à vos conseillers et agrémentez "votre" parterre dans le respect des préconisations de la commune en terme de plantations et d'entretien.

Thoury-Ferrottes (77)

FERROTTE TROC' plantes & semences

ÉCHANGES DE VÉGÉTAUX
STANDS ENVIRONNEMENT
COIN LECTURE-NATURE

PETITE RESTAURATION SUR PLACE

C'est gratuit. Apportez votre table et exposez vos surplus de fleurs, plantes d'intérieur ou aromatiques, boutures, arbustes, graines de fleurs ou de légumes... Étiquetez les noms si possible. Magazines et petit outillage de jardinage acceptés.

Echangez vos surplus avec les visiteurs et autres exposants et repartez avec de nouvelles plantes et semences.

Partagez les idées et conseils jardinage !



Dimanche 12 avril de 13h à 18h

Place de la mairie - Organisé par la municipalité, avec la participation de Seine-et-Marne Environnement, l'AVHOL, le magazine papillon OREINA et Environnement Bocage Gâtinais. Coin lecture-nature pour petits et grands avec la bibliothèque de Thoury.



Villes et Villages Fleuris



Je souhaite
participer !



Si vous souhaitez participer au concours des villages fleuris pour 2016, faites-vous connaître auprès du maire ou de vos conseillers municipaux. Vous pourrez ainsi bénéficier de leurs conseils et confirmer votre inscription !

ROIS ET REINES D'UN JOUR

De vraies fèves d'haricots étaient dissimulées dans la frangipane ou la compote de pommes sous la pâte feuilletée des galettes. Le 18 janvier, a eu lieu la traditionnelle remise des couronnes aux heureux élus. Cet après-midi était surtout l'occasion pour les séniors du village de se réunir. Nouveauté cette année : les conseillers du CMJ ont apporté un air de jeunesse et noué le contact avec les anciens.



LOCATION D'UNE TENTE DE RÉCEPTION

Pour vos événements, la municipalité vous propose la location d'une tente de réception de 48 m² (renseignements, tarifs location et caution en mairie).



PROXI'BUS : LE TRANSPORT A LA DEMANDE



Mercredi 28 janvier, la Communauté de communes du Bocage-Gâtinais a inauguré son service de transport à la demande 100 % électrique, disponible début février. Le transport Proxi'bus fonctionne toute l'année, hors jours fériés, du mardi au samedi (horaires fixes) à raison de six circuits différents vers Voulx et Montereau. Il est exploité par deux véhicules électriques de type Renault Zoé d'une capacité de cinq places assises.



COMMENT RÉSERVER ?
Téléphonez à la centrale de réservation entre

8h30 et 12h, au 01 64 01 89 26 au plus tard la veille de votre départ avant 12h.

En cas d'annulation, prévenir au minimum 2 heures avant votre départ. Les tickets de métro/bus fonctionnent. Vous pouvez aussi vous procurer un ticket auprès des chauffeurs des véhicules : 2€ le trajet.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Il existe 4 assistantes maternelles sur la commune de Thoury-Ferrottes, y compris aux Marais et à Bichereau. La liste est disponible en mairie ou auprès du service de la PMI et de la Petite Enfance de Nemours.

Contact PMI Nemours :
01.60.55.20.04 ou 01.60.55.20.85.
1, rue de Beauregard à Nemours





LE MARCHÉ : PRIVILEGIER LA PROXIMITÉ

EPISODE N°1

Tous les mercredis, ils vous accueillent avec le sourire, toujours dans la bonne humeur, vous prodiguent de bons conseils et vous servent avec délicatesse des produits de qualité. Loin des produits de la grande distribution, ici "marché" rime avec qualité et traçabilité, l'accueil et les conseils en plus. Le marché de Thoury n'est pas un petit marché, puisqu'il compte 8 commerçants : fruits et légumes, viande, charcuterie, fromage, poisson, pain, olives et fruits secs. A chaque numéro du Tacot, retrouvez le portrait de deux d'entre eux.



LA CH'TITE OLIVE

C'est le stand le plus gourmand du marché, le rendez-vous des petits plaisirs que l'on s'octroie à l'apéritif, pour le plaisir ou pour grignoter :

- Olives façon mexicaine, marocaine, tahitienne, sicilienne, provençale...
- Fruits secs et fruits confits gourmands : abricots, pommes, poires, fraises.
- Poivrons, artichauts, champignons et ail macérée à l'huile.



 Un tampon à partir de 10€ d'achat.
Carte pleine = - 10 €

Réservation possible de commandes spéciales

" Je propose aussi des baies de gogi, des amandes au sésame très prisées, des brochettes de fruits et des paniers gourmands, idées cadeaux pour les fêtes ou pour toutes les occasions. N'hésitez plus à vous faire plaisir! " déclare Christian Dubois qui choisit ses produits à la qualité de fabrication et au goût.



Le marché a THOURY ! C'est tous les mercredis !!

à partir du 17 Septembre de 8h à 13h



"J'essaie de maintenir des prix abordables tout en proposant de la bonne viande. Toutes les pièces ont été sélectionnées pour leur qualité, et leur provenance France et Italie. Je propose également un service traiteur clé en main pour vos buffets, banquets. Je suis à votre disposition"

BOUCHERIE, VOLAILLERIE, ROTISSERIE

Gino Sciotti n'est pas avare de conseils culinaires et sera heureux de partager avec vous ses petits secrets professionnels. Il vous propose :

- poulets, pigeonneaux, canards, dindes, lapins...
- Cordons bleus, spicy, saucisses de volailles, terrines de volailles...
- Côtes de bœufs, palettes, rôtis, côtes de porc...



 Un tampon à partir de 10€ d'achat. Carte pleine = - 10 % sur le dernier achat
Réservation commandes : 06.99.87.12.96



UNE BALADE POUR MIEUX COMPRENDRE LES DÉPERDITIONS D'ÉNERGIE

Le 3 mars, une partie des habitants a été invitée à participer à une 1^{ère} "balade thermique" organisée par SEINE-ET-MARNE ENVIRONNEMENT (SEME), organisme avec lequel la commune de Thoury-Ferrottes a signé l'année dernière une convention nous permettant, commune ou habitants, de bénéficier de conseils et d'accompagnement dans nos démarches écologiques.

En partenariat avec l'association Seine-et-Marne Environnement et la commission municipale Environnement, la balade thermique a réuni une dizaine de personnes (habitants et élus) encadrés par 2 conseillers info-énergie MM François Biette et Pierre-Yves Sion.

Une affiche proposant la démarche aux habitants a été posée dans les panneaux d'affichage municipal et une information en porte à porte a été réalisée par 2 conseillers afin de bien préciser aux habitants situés sur le parcours de la balade son objectif : la sensibilisation et l'information sur les consommations énergétiques au sein des habitations et comment les diminuer.

UN DÉROULEMENT EN TROIS PHASES

Tout d'abord, les conseillers de l'espace Info-Énergie ont présenté les principes de la thermique du bâtiment (localisation des points de déperdition, isolation) et des précautions d'analyse des résultats issus des images de la caméra thermique. Ils ont fait part des diverses solutions possibles pour réduire significativement les dépenses énergétiques et de manière adaptée à chaque type de logement.

Pendant une heure, les participants ont ensuite réalisé la balade thermique sur certaines habitations du chemin de la Mairie, de la rue de Verdun, de la rue Petite et de la rue Traversière.

Monsieur Biette avait précédemment réalisé des clichés, à l'aide de la caméra thermique, aux premières heures du samedi 28 février car les conditions climatiques étaient optimales : temps froid et sec contrairement à celles de mardi. Les participants ont été impressionnés par la précision des images visualisées à l'aide d'une tablette.

Seules les façades visibles depuis la rue ont été analysées, ce qui donne déjà une idée des fuites de chaleur due à une mauvaise isolation : bas et contour de fenêtre notamment, toiture, etc. Au cours de la balade, des clichés supplémentaires ont été réalisés à la demande d'habitants participant à la balade. Ce fut l'occasion d'échanges et d'explications concernant l'analyse des photographies.

Enfin, la restitution s'est déroulée de retour en salle. Elle a consisté en une présentation des aides financières pour la réalisation de travaux. Monsieur Sion nous a confirmé que les normes d'isolation prévues à l'horizon 2020 seront beaucoup plus draconiennes que celles d'aujourd'hui d'où la nécessité d'avoir engagé des travaux afin de diminuer la consommation d'énergie.



▲ Grâce à la caméra thermique, ressortent les zones d'où s'échappe la chaleur de l'intérieur des maisons vers l'extérieur (zones blanches)

▼ Après une présentation en salle, la balade thermique a pu commencer.



COMMENT RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS SON LOGEMENT ?

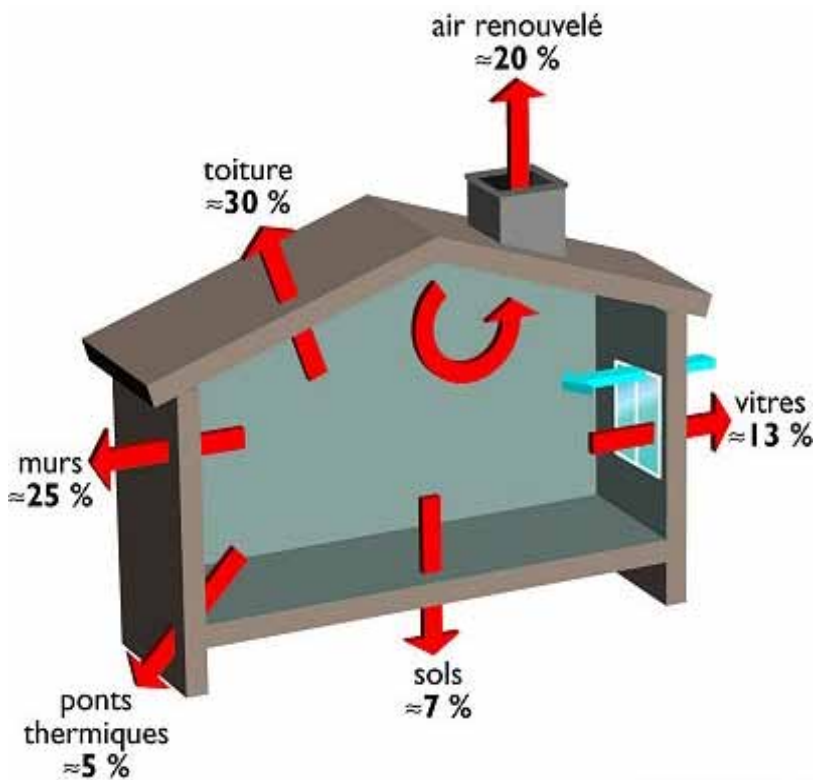
Il n'est pas toujours indispensable de changer portes et fenêtres pour faire des économies de chauffage.

Et pourtant des entrepreneurs peu scrupuleux arrivent avec force pub-papier, démarchages téléphoniques, visites de commerciaux, à nous persuader du contraire.

La consommation d'énergie dans les résidences principales



Source : CEREN, Les chiffres du bâtiment, 2012, ADEME



Les déperditions d'énergie

© ADEME / Graphies (38)

Une bonne isolation de la toiture, des combles et des murs assurera une économie d'énergie efficace.

Fermer ses volets la nuit permet également de garder la chaleur à l'intérieur.

Deux études de cas ont été présentées avec des choix distincts : changement de chaudière, isolation intérieure ou par l'extérieur.

Le retour sur investissement est variable et dépend du type et de la configuration du logement.



Nouveaux matériaux, nouvelles techniques, participation de l'État au financement des travaux, comment ne pas s'y perdre, faire le meilleur choix possible pour la planète et nos portes-monnaie ?

Seine-et-Marne Environnement en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) peut conseiller en toute indépendance et gratuitement car le budget de fonctionnement est versé par le Conseil général donc au final par nos impôts.

EN
SAVOIR +

CONSEILS PERSONNALISÉS ET GRATUITS
SEINE-ET-MARNE ENVIRONNEMENT : 01 64 31 11 18
18 allée Gustave Prugnat à MORET-SUR-LOING
contact@me77.fr
AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE : www.ademe.fr



GÉRER AUTREMENT LES ESPACES VERTS DE THOURY

La commission municipale Environnement et Écologie a établi une feuille de route pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la commune. Gestion différenciée de ces espaces, non-utilisation de produits phytosanitaires, la commune se mobilise pour redonner à chaque espace vert sa place dans notre village. Découvrez dans cet article les différents changements que vous percevrez progressivement dans votre paysage quotidien.

"La gestion différenciée s'inscrit avant tout dans un objectif écologique de réduction des pollutions (eau, air, bruit, sol) et de protection de la faune et de la flore locales. Mais elle a également pour but d'améliorer le cadre de vie, grâce à des espaces verts renouvelés et plus intégrés, ainsi que de rationaliser les coûts d'entretien.

Pour cela, une règle d'or : Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible en mettant en place un entretien adapté aux caractéristiques et usages de chaque espace vert. Certains espaces peu fréquentés ou sauvages seront bien mieux valorisés si les tontes y sont plus espacées. Papillons et coccinelles y trouveront des lieux de vie, les habitants seront moins incommodés par le bruit des tondeuses et le budget de la commune en sera d'autant allégé. L'absence de l'utilisation des produits phytosanitaires est un enjeu important de la gestion différenciée."

**EN
SAVOIR +**

extrait de : www.gestiondifferentiee.org

LA MISE EN PLACE A THOURY

Pour la mise en place la gestion différenciée sur les espaces verts de notre commune, la commission Environnement et Écologie a réalisé un diagnostic afin de recenser les espaces, leur patrimoine et leur mode de gestion actuel. Elle a identifié les différentes catégories d'espaces verts (espaces d'agrément, arbustes d'alignement, cimetière, zones de loisirs, espaces naturels...) et défini une feuille de route pour l'aménagement et l'entretien de chaque secteur.

Enfin, elle a réalisé un plan de gestion pluriannuel progressif et effectue actuellement un accompagnement technique des agents chargés de l'entretien des ces zones vertes. Ces derniers sont d'ailleurs actuellement à pied d'oeuvre. Ils préparent les îlots de verdure sur les trottoirs de la ville pour l'accueil de plantes couvre-sols, facile d'entretien, et autres vivaces.

DIFFÉRENTES FAÇONS DE CONCEVOIR LA CONDUITE DES ESPACES VERTS



Quasi non intervention sur les milieux. L'entretien est réduit au strict nécessaire. Elle utilise les espèces d'origine locale et favorise les évolutions spontanées des milieux. Cette méthode est particulièrement adaptée à la gestion des milieux naturels

GESTION NATURELLE ÉCOLOGIQUE

Entretien permanent : désherbage, taille, tonte, fertilisation, arrosage, destruction des parasites...

GESTION HORTICOLE



LA GESTION DITE "DIFFÉRENCIÉE"

compromis entre ces deux conceptions radicalement opposées : limiter l'apport d'intrants, pour une gestion économe de la ressource en eau, respect du rythme des floraisons, respect des refuges naturels des insectes, adapter les plantes à leur milieu naturel...



QUELQUES EXEMPLES À METTRE EN ŒUVRE SUR LA COMMUNE

- Suppression des Yuccas et Juniperus vieillissants qui sont des plantes mal adaptées pour la taille et leur situation actuelle
- Supprimer les îlots de gazon difficiles à entretenir, car trop petits, et les remplacer par des plantes couvre-sols
- Compléter les manques dans les haies en adaptant de la végétation basse aux sorties de garage et carrefours
- Faire le choix de l'utilisation des plantes vivaces dans les massifs permet de limiter les coûts d'implantation et d'entretien
- Recourir aux paillages naturels biodégradables (broyat d'élagage, toile de jute, etc)
- Certaines zones peu fréquentées seront laissées en friches naturelles et bénéficieront que d'une fauche annuelle. Cela attirera les insectes et favorisera la biodiversité.



▲ Au City-Stade, une partie de l'herbe sera tondu régulièrement, l'autre partie fera l'objet d'une fauche tardive



▲ Sur les zones retenues pour pratiquer une fauche tardive, sera implanté un panneau "Refuge de biodiversité"



▲ Les îlots de verdure seront mis en valeur, l'herbe remplacée par des plantes couvre-sols ou vivaces



Vous êtes en présence d'une surface en fauche tardive

Vous observez :

- des herbes hautes,
- des plantes et fleurs sauvages originales de notre région,
- des insectes, des papillons, des oiseaux...

Cette surface concrétise la volonté de votre commune d'entretenir différemment les espaces verts afin de préserver la biodiversité et d'aider à la constitution de continuités écologiques.

Idéalement,

les produits de fauche sont exportés
 et une petite partie (pas toujours la même d'une année sur l'autre) ne sera pas coupée (réserves d'œufs, cocons et chrysalides d'insectes).

Sur une zone enherbée, une seule fauche est pratiquée chaque année en automne.

Ainsi les fleurs et herbes sauvages ont toutes le temps de terminer leur cycle de développement (jusqu'à la maturité des graines).

Du coup, les chenilles et autres larves qui se nourrissent de ces plantes ont le temps de se transformer en papillons ou en coccinelles, par exemple. Les butineurs profitent du nectar de fleurs auxquelles leurs trompes et langues se sont adaptées au cours des siècles.

Les oiseaux profitent aussi de ce retour des insectes.

Pour laisser à nos enfants un patrimoine naturel riche et vivant.



Seine-et-Marne environnement
 Tél: 01 64 31 11 18 - Mail: contact@me77.fr
 www.seine-et-marne-environnement.fr

SEINE-MARNE 77
 LE DÉPARTEMENT

île de France



PETITS ÉCHOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe des bénévoles (Delphine, Gilles, Huguette, Josiane, Martine) remercient les adhérents devenus des lecteurs assidus, aussi bien enfants qu'adultes, qu'ils ont plaisir à retrouver semaine après semaine. C'est pour cette raison qu'ils mettent en place, petit à petit, de nouvelles formules.

Ce mois-ci, l'équipe de la bibliothèque a mis en avant un sujet précis, assorti de livres d'art : la photographie, avec une mini-expo et des ouvrages à consulter sur place ou à emporter chez vous. La photographie sera à l'honneur jusqu'à fin avril. "Suivant le sujet choisi, nous nous rendons spécialement à la médiathèque afin d'étayer cette tribune murale de nombreux ouvrages qui seront rendus une fois le thème abordé. Ainsi chaque mois, nous traiterons d'un nouveau domaine." précisent les bénévoles.

NOUVEAUTÉ : LES LIVRES AUDIO

Les lecteurs pourront désormais trouver des livres audio qui permettent d'écouter une oeuvre complète dans sa voiture ou sur ordinateur comme le livre d'Amélie Nothomb "Pétronille". Ces livres conviennent aussi parfaitement aux personnes mal voyantes ou à cécité totale. N'hésitez pas à faire part de vos souhaits de titres, car il est possible de commander un ouvrage particulier.



PETITS LECTEURS

"Les petits loups" ont vu l'éventail de DVD et CD s'élargir et c'est toujours pour eux un bonheur de venir écouter les contes de Françoise Bègue dans la grande salle mise à leur disposition. Les enfants qui restent en garderie du mercredi après-midi peuvent aussi en profiter sous la surveillance de Carmen ou de Flore. C'est réellement

gratifiant pour tous les bénévoles de voir repartir les enfants le sourire aux lèvres, la sucette dans la main, avec plusieurs livres sous le bras.

300 LIVRES EN PLUS

Grâce à de nouveaux modules d'étagères, la bibliothèque a été enrichie de 300 livres permettant de traiter de sujets non encore présents ou restés à l'état d'embryon.

PETIT COIN LECTURE AU TROC PLANTES DE THOURY

Il est à noter que la bibliothèque de Thoury sera présente à la manifestation du TROC'PLANTES ET SEMENCES du 12 avril. Petits et grands pourront se retrouver autour de livres en consultation sur le thème du jardin, des oiseaux, de la nature...

"Nous vous attendons tous très nombreux sur ce stand mais aussi, en temps normal, à la bibliothèque."



▲ La mini-expo sur la photographie, avec une sélection de livres sur ce thème, est visible jusqu'à fin avril

BON À SAVOIR

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et vous permet à chaque passage d'emprunter 6 documents : livres, CD, DVD.

Tout document doit être restitué dans un délai maximum de 2 mois.

Merci de votre compréhension.
A bientôt.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 10h à 12h
et de 15h à 18h30
samedi de 10h à 12h



NOUVELLE ASSO !

LA CURIOSITÉ BIEN SAIN, CA SE CULTIVE

Qui a dit que la curiosité était un vilain défaut ? D'un point de vue artistique et culturel, on peut même avancer que c'est une qualité certaine. Ce n'est pas LA CURIIEUSE qui dira le contraire. Lancée en décembre 2014, cette nouvelle association permettra un accès facilité de tous à la culture et aux arts. Elle proposera son premier événement sur la commune le 6 juin prochain.



LA CURIIEUSE SUR LE MARCHÉ !

Venez manger une bonne crêpe ou une succulente gauffre accompagnée d'un petit café avant ou après vos courses ! Les profits vous reviendront indirectement quand vous viendrez profiter gratuitement de concerts, expos, spectacles et tout autre mouvement culturel organisés par LA CURIIEUSE ! Nous vous attendons avec impatience !

DEMANDEZ LE PROGRAMME

LA CURIIEUSE participera à l'organisation et à la promotion d'actions de diffusion, de rencontres et d'échanges, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions pédagogiques, qui prendront la forme d'événements artistiques et culturels divers : expositions (photo, peinture, sculpture...), concerts, cinéma, littérature, spectacles vivants, conférences-échanges.

Ces événements se dérouleront en majeure partie sur le territoire de la commune. D'esprit laïc, respectant les convictions et les croyances de chacun, l'association est ouverte à tous, sans discrimination d'aucune sorte.



www.facebook.com/assolacurieuse



Mail assolacurieuse@gmail.com

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Thomas Gigot
Secrétaire : Kelig Barrault-Amour
Trésorière : Alice Barthélémy

L'ART ET LA CULTURE PLUS PRÈS DE NOUS

L'année dernière, huit Thoury-Ferrottois(es) motivés se sont réunis autour d'un constat et d'une idée simple mais ô combien importante : la culture est peu accessible, alors pourquoi ne pas amener un peu plus de culture, au sens large, dans notre village ? C'est de ce constat et de cette envie commune qu'est née l'association "LA CURIIEUSE". Elle a pour but d'amener vers les habitants du village et des environs tous types d'événements culturels et de leur permettre d'avoir un accès facilité à la culture et aux arts.



Thomas Gigot,
Photographe,
président de l'association

« Nous cherchons à attiser la curiosité et l'ouverture d'esprit des gens en nous adressant à un public le plus large possible, sans sélection ni élitisme. Nous essaierons avec toutes nos énergies, de proposer des événements de qualité qui j'espère vous intéresseront et vous pousseront à aller voir encore plus loin. »

1^{er} RENDEZ-VOUS SAMEDI 6 JUIN !

LA CURIIEUSE vous propose de les retrouver le 6 et 7 juin lors d'une exposition photo de Delphine BARRAS-DELANGÉ à l'église de Thoury, suivie le 6 juin par une soirée concerts à bord du MUSIBUS. La programmation est actuellement en cours et sera prochainement dévoilée. Surveillez les affichages et vos boîtes aux lettres. Nous espérons vous voir nombreux, plein de curiosité et d'envies... les yeux ouverts et les oreilles aux aguets ! Soyez curieux !





LA PÊCHE EST OUVERTE

Le premier lancé de ligne de l'année a eu lieu le 14 mars 2015 sur les berges de l'Orvanne. Ouverte pour une durée de 6 mois, la saison de la pêche emboîte le pas à celle de fermeture de la chasse. Si vous aussi, vous souhaitez goûter à la quiétude de la pêche, rejoignez l'association LA TRUITE DE L'ORVANNE. Son secrétaire et trésorier Jackie David a répondu avec gentillesse aux questions du TACOT.

C'est aujourd'hui (14 mars) l'ouverture de la pêche, avez-vous "déverrouillé" rapidement ?

Je n'ai pas à me plaindre. Aujourd'hui, c'est un peu la fièvre, la journée plaisir ! La truite est un poisson intéressant, car il ne se laisse pas attraper facilement, alors il faut ruser pour l'attirer et varier les menus de ces petites bêtes : crevettes, teignes ou vers de terre !



Y-a-t-il naturellement des poissons dans l'Orvanne ?

On trouve des chevènes, des gardons, un peu de goujons et des poissons blancs. Ils s'y reproduisent. Mais ce n'est pas le type de poissons recherché par les pêcheurs, car ce ne sont pas les plus goûteux. L'Orvanne est une rivière de première catégorie, un cours d'eau du domaine privé partagé par l'AAPPMA (associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques), mais la truite ne s'y reproduit pas naturellement. Il faut savoir que les lâchers de truites ont toujours existé. Les poissons viennent de la pisciculture du Lunain à Nanteau.



JOURS ET HORAIRES DE PÊCHE

Ouverture : le 14 mars
Fermeture : le 21 septembre

Jours de pêche autorisés :

- les dimanches et jours fériés jusqu'au 29 juin
- tous les jours, 30 mn avant le lever du soleil et 30 mn après son coucher, du 29 juin au 21 septembre.



Comment se déroulent les lâchers ?

Le nombre de lâchers est fonction de nombre des adhésions. Il y a 5 lâchers dans l'année au rythme de un par mois dont un la veille de l'ouverture de la pêche et un pour la fête de la pêche. 50 kg de truites sont lâchées à chaque fois, dont 25 truites-arc-en-ciel et 25 kg de truites farios, espèces qui s'adaptent assez bien ici. Les lâchers se font à différents endroits

de manière à ne pas inciter les poissons à se suivre et se déplacer en banc. Ainsi, les petits groupes de truites trouvent des refuges, des cachettes...



Comment se porte l'association ?

LA TRUITE DE L'ORVANNE compte actuellement 13 adhérents dont 1 enfant. Ce n'est pas autant que nous souhaiterions, car ce sont les adhésions qui financent les lâchers ainsi que la cotisation à la CPMA (cotisation pour les milieux aquatiques), la cotisation à la fédération de pêche et les diverses charges. Au final, sur une adhésion de 150 €, il reste 90 € pour les lâchers. Quand on sait qu'un lâcher coûte 374 €, nous souhaiterions bien entendu avoir de nouveaux adhérents !

L'appel est lancé, n'hésitez pas à nous rejoindre !



ÊTRE PÊCHEUR, C'EST :

- Respecter la distance entre pêcheurs
- Respecter le nombre de prises : 6 poissons maximum par jour de pêche. Au-delà, soit le pêcheur arrête de pêcher, soit il doit rejeter les poissons à l'eau en prenant soin de ne pas les blesser en retirant le crochet. Le pêcheur qui ne respecte pas cette règle s'expose à une amende et à la confiscation de ces prises.

RAPPEL : Il est interdit de pêcher sans autorisation. Pour obtenir une carte de pêche, prenez contact avec l'association.

EN SAVOIR +

LA TRUITE DE L'ORVANNE
Adhésions - de 18 ans : 75 €
Adhésion Adulte : 150 €

LES MEMBRES DU BUREAU

Président : Laurent Jully - 07 87 91 88 82
Secrétaire et trésorier :
Jackie David - 06 76 10 02 22



FÊTE DE LA PÊCHE
DIMANCHE 7 JUIN 2015
aux Marais

Matin à partir de 8 h : réservé aux enfants
Après-midi : ouvert à tous



LES OISEAUX A THOURY AU PRINTEMPS

Le village, îlot au milieu des cultures et des prairies, comporte de très nombreux jardins favorisant la présence d'une grande variété d'oiseaux, sédentaires ou de passage. Une large diversité de végétaux, cultivés ou sauvages, d'arbres fruitiers, les cultures proches, la rivière, leur permet d'y trouver le gîte et le couvert. Cependant, cette faune est en grand danger en raison de certaines activités humaines, arrachage des haies, emploi de produits phytosanitaires, pollutions diverses, destruction des nids... Voilà néanmoins quelques-unes des espèces que vous pourrez contempler.



LA BERGERONNETTE GRISE
Appelée aussi « le Hoche-queue », elle agite les plumes de sa longue queue à chaque pas (car elle ne sautille pas, elle marche). On la remarque souvent sur les routes qu'elle arpente à la recherche d'insectes que les véhicules ont occis.



LE CHARDONNERET ÉLÉGANT
Très colorés, mâle et femelle sont semblables. Bien présente dans nos contrées, l'espèce vient en couple au printemps nicher dans les petits arbres des jardins.



LA CHEVÊCHE D'ATHÉNA
Elle niche dans les cavités des arbres, des murs ou dans les terriers abandonnés. Son activité est diurne mais c'est surtout la nuit qu'elle chasse, se nourrissant d'insectes, de vers, de petits rongeurs et de batraciens. Comme tous les rapaces, elle régurgite des « pelotes », constituées des poils, plumes et os qu'elle ne peut digérer et dont l'inventaire, réalisé par les ornithologues, permet de connaître le régime alimentaire de l'espèce.



LA CHOUETTE EFFRAIE
Appelée aussi « la Dame blanche », elle habite les clochers, les greniers, granges et autres constructions inhabitées où elle peut élever sa petite famille et effectuer des sorties nocturnes à la recherche des rongeurs dont elle raffole. C'est la chouette effraie qui a élu domicile sur le toit de la mairie.



LA CORNEILLE NOIRE
Souvent confondue avec le corbeau, elle est plus petite et a le bec noir. C'est elle qui, le soir, forme des bandes qui rejoignent bruyamment les « dortoirs » situés en haut des grands arbres. Elle construit chaque année un nid qu'elle abandonne après l'émancipation des jeunes et qui bénéficiera à d'autres espèces, hibou, faucon crécerelle...



LE COUCOU GRIS
Son chant est connu de tous mais il se montre rarement. La femelle pond un œuf unique dans le nid d'un autre oiseau où une nichée est en cours. Toujours le plus précoce, l'oisillon coucou expulse du nid les œufs de l'espèce qui l'héberge et assure ainsi sa survie. Il est maintenant le seul à se faire nourrir par des « parents » souvent bien plus petits que lui.



L'ÉTOURNEAU-SANSONNET
Grand voyageur, il se déplace en bandes qui peuvent comporter des milliers d'individus. Toujours à la recherche de nourriture, insectes, graines, fruits des arbres notamment, il est insatiable et batailleur, considérant tous ses congénères comme des rivaux.



LE FAUCON CRÉCERELLE
Commun dans nos campagnes, il affectionne les lieux dégagés (cultures, friches) où s'activent les petits rongeurs dont il se nourrit. Reconnaisable à son vol stationnaire, il observe le sol et repère sa proie puis fond sur elle, serres en avant. L'espèce fréquente aussi les villes, les terrasses des immeubles notamment. Là, le régime alimentaire change : rongeurs mais surtout moineaux sont au menu !



LE GEAI DES CHÊNES

Oiseau puissant avec un bec fort, remarquable par les bandes bleu turquoise sur ses ailes. C'est un corvidé (corbeau, corneille, pie...) donc un prédateur. Il a un régime omnivore et se nourrit de fruits, graines, vers et larves, insectes mais aussi d'œufs et d'oisillons dérobés dans les nids. Il affectionne les glands des chênes qu'il dissémine (un millier par an environ) dans des caches. Oubliant une part de ses « réserves », il est de ce fait un bon propagateur du chêne.



LE HÉRON CENDRÉ

« Au long bec emmanché d'un long cou » écrivait Jean de La Fontaine de cet échassier. Bien présent dans notre région où l'eau est abondante (rivière, prés inondés, étangs...), il y trouve poissons, batraciens, crustacés mais ne dédaigne pas les petits serpents, les rongeurs, les insectes. Il niche en colonies en haut des arbres, à proximité de l'eau.



L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

Encore abondante dans le village, elle est néanmoins en fort déclin en raison de la raréfaction de sa nourriture (emploi des insecticides), de la destruction des nids et de la conception des constructions nouvelles qui ne lui permet plus, bien souvent, de trouver où accrocher son nid. C'est un migrateur qui, à la fin de l'été, après quelques mois dans nos contrées, repart en Afrique, à l'ouest et au sud du Sahara.



LE MARTINET NOIR

Souvent confondu avec l'hirondelle, il est plus grand et ses ailes sont falquées. C'est un aviateur hors pair, remarquable parce qu'il ne se pose jamais, hormis la femelle pour pondre et couvrir ses œufs. L'essentiel se passe en l'air où l'oiseau chasse les insectes, s'accouple, dort tout en planant. Il se signale, les soirs d'été, au cours desquels il forme, avec ses congénères, des bandes qui se poursuivent en décrivant de grands cercles et en poussant des cris aigus.



LE MARTIN-PÊCHEUR

Il vole, il nage et ne se plaît qu'au bord des rivières. Ayant repéré un petit poisson, il plonge. Dans l'eau, il utilise ses ailes pour se déplacer, ses yeux se couvrent d'une paupière opaque. Qu'importe, sa rapidité est telle que la proie choisie est prise. A grands coups d'ailes, l'oiseau remonte alors dans un tourbillon de bulles, fait surface et s'envole vers l'arbre le plus proche pour aller prestement engloutir sa prise. Le couple creuse un tunnel d'un bon mètre donnant sur une « chambre » dans les berges des ruisseaux pour y installer son nid.



LE MERLE NOIR

C'est un assidu de nos jardins. La femelle est brune alors que le mâle est bien reconnaissable à sa tenue noire et à son bec jaune orangé. Ce dernier, toujours perché bien en vue, est un chanteur volubile et un improvisateur très imaginatif. L'espèce niche à hauteur d'homme dans les arbustes, les haies. L'oiseau se nourrit de graines, d'insectes, de larves, de vers de terre qu'il extirpe du sol, arc-bouté sur ses pattes.



LA MÉSANGE BLEUE

Elle est vive, toujours à la recherche d'insectes ou de chenilles sur les arbres dont elle inventorie chaque branche. Elle consomme aussi les graines trouvées au sol et qu'elle tambourine avec le bec pour en faire éclater l'écale et extraire l'amande. Pour elle, le nichoir doit avoir un trou de 28 mm de diamètre.



LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE

Son comportement et ses préférences alimentaires sont identiques à ceux de la Mésange bleue. Elle est plus familière et accepte volontiers les nichoirs suspendus assez haut dans les jardins, pour peu que le diamètre du trou d'entrée lui convienne (32 mm).





LE PIC ÉPEICHE

Bien caractérisé grâce à sa livrée noire et blanche et son croupion rouge carmin. Il passe en revue, tête en haut ou tête en bas, troncs et branches à la recherche des larves et des chenilles qu'il extirpe des reliefs de l'écorce avec son bec puissant. Celui-ci lui sert aussi à creuser le bois pour dénicher les vers qui s'y cachent.



LE PIC VERT

Discret dans ses déplacements mais beaucoup moins lorsqu'il pousse son cri (de fuite ?), une sorte de long rire sonore. Contrairement à une idée répandue et à l'inverse des autres pics (Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir), il tambourine peu mais se nourrit d'insectes trouvés dans les arbres ou au sol et qu'il englut avec sa langue (les fourmis notamment), des graines, des fruits (les pommes tombées à terre par exemple). Bien reconnaissables grâce à leur taille et leurs couleurs, femelle et mâle sont semblables hormis la moustache à la base du bec, noire pour la première et rouge chez le second.



LE PINSON DES ARBRES

Un des oiseaux les plus fréquents dans les jardins où on le remarque par ses trilles incessants (toutes les 8-10 secondes environ). Le mâle arbore de belles couleurs, du brun rouge ou rouge sombre selon les individus, gris bleu, noir et jaune pâle. Il ne se nourrit qu'au sol.



LA POULE D'EAU

Petite poule noire aux ailes brunes avec de grandes pattes jaunes, elle demeure près de l'eau (mares, étangs, rivières). Elle niche sur les berges, dans les buissons ou les roselières. Très caractéristique avec son bec rouge à pointe jaune, à ne pas confondre avec la Foulque macroule, assez semblable et fréquentant les mêmes habitats, mais dont le bec est blanc.



LE ROUGE-GORGE

Encore un familier des jardins. Discret et furtif, il fuit la compagnie des autres oiseaux ; il supporte mieux la présence humaine que celle de ses congénères mâles avec lequel il peut se battre féroce.



LE ROUGEQUEUE NOIR

C'est un facétieux, roi de la vivevolte. Mâle noir et femelle grise arborent une queue rousse agitée de tremblements perpétuels. On reconnaît aussi l'oiseau aux claquements qu'il émet, lorsqu'il est dérangé notamment. Jamais très éloigné des activités humaines, il migre vers le sud à l'automne et ne réapparaît qu'au printemps.



LA SITELLE-TORCHEPOT

Spécialiste de l'accrobranche, elle inventorie, montant ou descendant, troncs et branches à la recherche d'insectes et de larves. Bien reconnaissable à son bandeau noir qui va du bec à l'arrière de la tête. Les longs doigts munis de griffes de ses pattes et sa queue très courte assurent le maintien de l'oiseau en position verticale.



LE VERDIER D'EUROPE

Hormis ses couleurs, c'est la copie conforme du Pinson. Visible surtout l'hiver, au nourrissage. Là, il se montre volontiers agressif vis-à-vis de ses congénères ailés. Il émet une sorte de chuintement lent et plaintif. Mâle et femelle sont semblables.

EN SAVOIR +

- Lars Svensson. Le Guide ornitho : le guide le plus complet des oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du

Moyen-Orient (900 espèces). Éd. Delachaux et Niestlé.

- Rob Hume. Oiseaux de France et d'Europe (800 espèces, 2000 photos). Éd. Larousse.

Quelques-uns des ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale :

- Burton R. Observer les oiseaux au jardin. Éd. Delachaux et Niestlé.

- Brûlotte S. Observer les oiseaux avec les enfants. Éd. Broquet.

- Couzens D. Identifier les oiseaux par leur aspect, leur comportement et leur habitat. Artemis Éditions.

- Dubois Ph. & Duquet M. La Passion des oiseaux. Éd. Delachaux et Niestlé.



LE TROGLODYTE MIGNON

un hôte très discret qui se cache dans l'épaisseur des arbustes et des haies. Reconnaisable aux plumes de sa queue, toujours pointées vers le haut. Il a le poids d'un morceau de sucre !

De très nombreuses autres espèces peuvent être observées dans le village et ses alentours. Si vous partez à leur découverte, discrétion et patience sont recommandées de même qu'une paire de jumelles voire un appareil photo.

Les textes ont été réalisés avec l'aide active de Michel Plancke, ornithologue passionné, constructeur et poseur de nichoirs pour les rapaces notamment.

INFOS UTILES

PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 16h à 19h
Tél : 01 64 31 94 45
mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
Mercredi de 9h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Tel 01 64 23 52 14 / mail : bib.thoury@orange.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
SAMU : 15

HORAIRES DE TRAVAUX de bricolage et jardinage bruyants

Jours ouvrés de 7h à 20h
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron :
tous les
mercredis



Poubelle jaune,
les vendredis :
17 avril
4 (mardi), 15 et 19 mai
12 et 26 juin
10 et 24 juillet

Passage des
encombrants :
lundi 18 mai



Containers à verre
et à journaux :
en bas de la rue de Verdun
et au lavoir de Bichereau



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets,
apposez cet autocollant sur votre boîte.
Il est disponible en mairie.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS INTERDITS

(art. 84 - règlement sanitaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 1er avr au 30 sept)

Lundi, mercredi, samedi : 8h30-12h30 / 13h30-19h
Vendredi : 13h30-19h - Dimanche : 8h30-13h30
Les mardis, jeudis et le 1er mai : fermé

L'accueil de l'amiante est impossible à Voulx à compter du 1er avril. Un seul point de collecte pour l'amiante : Déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Ecuelles. Tel : 01 60 74 00 20

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

ETAT CIVIL

ELLE NOUS A QUITTÉ

Yolande DAVID
le 5 février 2015

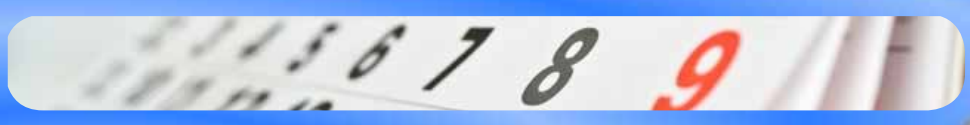
ILS SONT NÉS

Maëly POIRIER
le 3 MARS 2015

Valentin DROMIGNY
le 23 mars 2015

Imran MANSOURI
le 30 mars 2015

AGENDA



DIM.
12
AVRIL

**1ER TROC'PLANTES
DE 13H À 18H**
organisé par la
municipalité

VEN.
1er
MAI

19ÈME VIDE-GRENIER
organisé par l'association Thoury Bambel

Thoury-Ferrottes (77)

FERROTTE TROC' plantes & semences

ÉCHANGES DE VÉGÉTAUX
STANDS ENVIRONNEMENT
COIN LECTURE-NATURE

PETITE RESTAURATION SUR PLACE



C'est gratuit. Apportez votre table et exposez vos surplus de fleurs, plantes d'intérieur ou aromatiques, boutures, arbustes, graines de fleurs ou de légumes... Étiquetez les noms si possible. Magazines et petit outillage de jardinage acceptés.

Échangez vos surplus avec les visiteurs et autres exposants et repartez avec de nouvelles plantes et semences.

Partagez les idées et conseils jardinage !

Dimanche 12 avril de 13h à 18h

Place de la mairie - Organisé par la municipalité, avec la participation de Seine-et-Marne Environnement, l'AHVOL, le magazine papillon OREINA et Environnement Bocage Gâtinais. Coin lecture-nature pour petits et grands avec la bibliothèque de Thoury.



DIM.
12
AVRIL

**AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE DE VOULX**
à l'église de Thoury à 16h avec l'ensemble de
saxophones de la Renaissance Voulxoise

VEN.
17
AVRIL

**EPILOGUE DE LA
RÉSIDENTE "BON
BAISERS DE..."**
A 17h à l'Ecole
primaire de Voulx



SAM.
25
AVRIL

**CHASSE AUX TRÉSORS DANS LE VILLAGE
POUR LES 13-17 ANS**
organisé par le conseil municipal des jeunes
Rendez-vous place de la mairie à 14h.
Chaussures de marche et vêtements adaptés
à la météo.

VIDE-GRENIER Vendredi 1^{er} mai

RESTAURATION & BUVETTE
place de la Mairie
au profit de l'association **Thoury Bambel!**

Réservations du **11 au 20 Avril**
de **18h à 20h**

07.79.80.44.83

Vide-grenier réservé aux particuliers

8 euros les 4 mètres pour les habitants de la commune
Les riverains de la rue de Flagy sont prioritaires sur les emplacements devant leur domicile
12 euros les 4 mètres pour les extérieurs

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

DIM.
10
MAI

**PUCES DES COUTURIÈRES ET
CRÉATRICES A VOULX**
organisé par "Les petites mains de Thoury"

L'association
"Les Petites Mains de Thoury"
organise les

Puces des Couturières & Créatrices

Dimanche 10 Mai 2015 de 9 h à 18 h

Salle des fêtes de Voulx
(77940)
12 km de Montreuil
30 km de Fontainebleau

Petite restauration - Buvette
Places limitées

Tables / Grilles
selon stock disponible

Renseignements et inscription
06.86.90.42.63
lespetitemains.thoury@gmail.com

VEN.
29
MAI

FÊTE DES VOISINS

Retrouvez-vous entre voisins autour de victuailles et dans la bonne humeur !

DIM.
7
JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE AUX MARAIS

organisé par "La Truite de l'Orvanne"
Matin à partir de 8h : réservé aux enfants
Après-midi : ouvert à tous

SAM.
6
JUIN

DIM.
7
JUIN

LES 4^{ÈME} FÉRIES DU BOCAGE A DORMELLES

Les enfants scolarisés à Thoury Ferrottes participeront, comme en 2014, à la décoration et à la création de jeux.



APPEL AUX BENEVOLES :

Toute aide sera la bienvenue (préparer un plat, tenir un stand durant le festival ou encore héberger auteurs ou bénévoles...)

Pour plus d'informations, Contactez-le
06.16.76.94.61 ou benevoles-feeries@gmail.fr
Réunion bénévoles : Le samedi 18 avril à 10h30 salle des fêtes Dormelles

SAM.
20
JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE PLACE DE LA MAIRIE À THOURY

organisé par la municipalité, avec bal musette à 19h et un groupe actuel à 20h30. Restauration sur place par le bar AU THOURY.



SAM.
6
JUIN

DIM.
7
JUIN

- EXPO PHOTO A L'EGLISE LES 6 ET 7 JUIN
- CONCERTS PLACE DE LA MAIRIE LE 6 JUIN AU SOIR organisé par "LA CURIEUSE"



DIM.
28
JUIN

FÊTE DU SPORT A NOISY-RUDIGNON DE 10h à 18h

organisée par la CCBG

LUN.
13
JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX DE BICHÉREAU A THOURY AVEC UNE TROUPE DE RUE, FEU D'ARTIFICE ET SOIRÉE DJ

MAR.
14
JUILLET

DÉFILÉ VERS LE MONUMENT AUX MORTS, CONCERT DE LA FANFARE VARENNOISE, KERMESSE PLACE DE LA MAIRIE

Dialogue de Chien
 Educateur Comportementaliste
 Canin
 1er K9V gratuit
 www.ddc-educateurcanin.fr
 06 28 61 45 17
 dialoguedechien@laposte.net

Mlle Costa Lisa
 6bis rue de Verdun
 77940 Thoury-Ferrottes

Jenny FOURMESTRAUX
 Rédactrice / Secrétaire freelance

41, rue de Flagy
 77940 THOURY FERROTTES

Portable : 06 20 80 06 29
 Fax : 01 64 22 50 27
 fourmestroux.josiane@gmail.com

TSO
 Informatique

Dépannage Informatique à domicile
 Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
 56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
 Email : contact@tso-informatique.com

Bar-tabac-brasserie
AU THOURY

Local : 01 60 96 02 13
 Mobil : 07 70 31 10 26
 Vendredi 07 70 31 10 26
 Samedi 09 40 01 01 00
 Dimanche 09 60 14 10 00

Pain sur réservation
Vente de journaux quotidiens

MENUISERIE - EBENISTERIE
 AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
 TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS
 PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
 Fabrication sur mesures de
 tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement
 de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
 8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES

THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE
 06.64.42.86.97
 www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

Club House
 Restaurant La Forteresse

Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et
 les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine
 sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse - 77940 Thoury-Ferrottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
 restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

GREGOIRE TOUZEAU
 Achat
 ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
 tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00 06-84-10-53-59

MARIE-ANNE SERVICES
 01 60 70 49 39/06 20 71 20 19

Prestations entièrement personnalisées permettant
 aux personnes âgées, aux personnes en perte
 d'autonomie, dépendantes ou handicapées de
 continuer à vivre chez elles en toute dépendance.
 Tel : 01.60.70.49.39 / 06.20.71.20.19
 marie-anne.services@voila.fr

Les Attelages du Prat
 Tel 06 09 07 87 10

JMail : lesattelagesduprat@orange.fr
 http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

Muriel NALLET
 Expert comptable

4, rue Petite
 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél. : 06 60 61 71 37
 Email : cabinet-nallet@orange.fr

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
 DES EXPERTS COMPTABLES
 REGION ILE-DE-FRANCE

YOHAN PAUPARDIN
 Conception de site web

DEVELOPPEMENT
 vente de solutions informatiques

06 26 27 90 31
 1 rue du moulin
 77940 Thoury-Ferrottes
 www.gynsco-conception.fr
 yohan.paupardin@gynsco-conception.fr

Vous souhaitez louer un gîte à Thoury Ferrottes,
 La Caseline est à votre disposition.

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site :
 « Gîtes de France en Seine et Marne » et entrer le n° 394.

Ou tout simplement téléphoner à

Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85 ;

C.E.M.A OURSELIN
 S.A.R.L au Capital de 26325€

Charpentes
 Escalier
 Menuiserie
 Aménagement

Rue de l'Abattoir
 77940 THOURY FERROTTES
 Tel./Fax. 01 60 57 05 66
 Tel. port. 06 79 92 86 38
 Mail : Cemaourselin@aol.com R.M. 391 232 352-00016

VOTRE CARTE DE VISITE ICI

Vous travaillez sur Thoury-Ferrottes / Bichereau / Les Marais,
 votre carte sera publiée gratuitement sur cette page.

Envoyez votre publicité à :
 adresse.equipe.thoury@gmail.com

GUILLOM-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHÉREAU THOURY-FERROTTES